

## **Compte Rendu** **Réunion de bureau du 16-12-2020**

**Présents :** Boucherat R, Césaire J, Desvilles A, Guibert C, Husson L, Lacroix A, Thiébault M, Sanchez R

**Ordre du jour :**

1. Approbation du CR de la réunion de bureau du 09/11/2020
1. Relevé de décisions et suivi
2. Point sur les locaux du nouveau siège du club / déménagement
3. Point sur le transfert entre anciens et nouveaux trésoriers
4. Contrôle de l'honorabilité (suite des échanges et décision)
5. Commission Rando :
  - a. Rechercher un nouveau membre suite démission de Christian LUC
  - b. Suite à réunion précédente → élaborer un « mode de fonctionnement » sur qui fait quoi, quand, comment ?
6. Point sur les adhésions
7. Recherche d'animateur(s) pour la Rando santé :  
Qui ? Comment ?
8. Informatique : uniformisation des noms de fichiers
9. Bénévolat Valorisation du temps passé
10. Questions diverses
11. Date prochaine réunion de bureau

• **1-Approbation du CR de la réunion de bureau du 09/11/2020**

Tous les présents approuvent le CR de la réunion de bureau du 09/11/2020

- **2-Relevé de décisions et suivi**

Tous les participants sont d'accord pour l'utiliser  
Il sera mis sur le site sous la forme d'un tableau Excel  
Luc le mettra à jour à chaque réunion

Josiane précise que Azureva a remboursé 28,20€ sur le séjour à La Clusaz. Il s'agit des taxes de séjour et des repas de Pierre et Sylviane Livrozet. Les trésoriers les rembourseront.  
Leur hébergement étant remboursé par l'assurance.

- **3-Point sur les locaux du nouveau siège du club/déménagement**

Le local est partagé avec la natation et le Groupement.  
La rando possède une clef du local.  
La peinture est terminée, le revêtement de sol est posé, la porte est changée.  
La boîte aux lettres, située sur le portail du stade, est commune avec le foot et la natation.  
Une clef sera à disposition dans une boîte dans le local .

Il faut se procurer une clef de la buvette pour utiliser les toilettes.

Le déménagement aura lieu samedi 19 décembre. 6 ou 7 personnes sont prévues.  
Certaines seront à 8 h 30 à l'ancien siège et d'autres au nouveau.  
Christian viendra chercher le camion le matin au stade. 2 voyages semblent nécessaires pour transporter : les bureaux, les ordinateurs, l'imprimante, les tables, les placards, le frigo.

Une convention de mise à disposition est signée avec la mairie pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Elle est conclue avec le groupement Cascol, la natation et la rando.  
Les travaux et l'équipement mobilier s'élèveront à environ 28 000 €.  
Le Cascol paiera environ 50% du montant.

A ce jour, pour le fonctionnement la rando donne 0 ,50 € par adhérent au groupement, plus une participation au prorata de l'utilisation pour le papier et les cartouches d'encre.  
Un tableau sera installé pour l'utilisation de la salle par chaque section.

- **4-Point sur le transfert entre anciens et nouveaux trésoriers**

Luc a fait le nécessaire au Crédit Mutuel. Il va créer les accès aux comptes pour les trésoriers et leur communiquer leur identifiant et mot de passe provisoire.

Alain et Mado ont rencontré Mme Renard au Crédit Mutuel.

Ce matin (16/12/2020) Luc, Alain et Mado ont rencontré Gisèle et Sylviane (anciennes trésorières), pour la passation.

Alain et Mado vont organiser leur façon de travailler.

Le logiciel de comptabilité (fourni par le Crédit Mutuel) est en libre accès sur l'ordinateur.

Une sauvegarde régulière est-elle effectuée ?

Il est nécessaire de sécuriser l'accès au logiciel et de mettre en place une sauvegarde régulière.

L'une des premières réflexions est de saisir un maximum de RIB, sur le site de la banque, notamment des adhérents, afin de faciliter les encaissements et paiements et ainsi éviter l'utilisation des chèques.

- **5- Contrôle honorabilité**

Luc précise sa position : systématisation du contrôle pour les élus du bureau.  
Bien que la directive concerne également les animateurs de randonnées, Luc ne souhaite pas étendre, à ce jour, cette systématisation aux organisateurs de randos.  
Chaque personne concernée remplira une attestation pour le 1er janvier 2021.

Christian n'est pas d'accord sur le principe et la mise en place de ce contrôle.  
Il s'appuie notamment sur le fait qu'il n'y a pas de mineur dans le club et que nous sommes des adultes. Il ne souhaite pas donner caution au ministère des sports.  
Par principe, il ne signera pas l'attestation sur le contrôle de l'honorabilité.  
Il précise également qu'il ne démissionnera pas.

Les 7 autres membres du bureau signeront leur attestation pour janvier.

Luc rediscutera du sujet directement avec Christian.

- **6 -Commission rando**

Christian Luc a démissionné. Il reste 5 personnes dans la commission.  
Josiane pense que c'est suffisant et qu'il n'y a pas besoin de remplaçant pour l'instant.

→ Statu quo

Le tableau du 1er trimestre 2021 est complet. Josiane l'enverra lundi 21 à Christian.

Fonctionnement :

Le programme et le tableau sont finalisés par la commission rando.

Josiane l'envoie au gestionnaire du site (Christian)

Christian le met sur le site et établit le calendrier sur la page d'accueil.

Afin de n'avoir qu'un seul gestionnaire du site internet, en cas de modification l'organisateur prévient Josiane qui le dit à Christian pour rectifier le site.

Luc demande à Josiane d'élaborer « une fiche de procédure » très simple du fonctionnement de la Commission Rando (qui fait quoi, quand, comment, ...)

- **7-Point sur les adhésions**

112 adhérents (mais 1 adhérent a quitté la région lyonnaise et un autre est en instance de départ)

49 cheminots                    47 hommes

63 extérieurs                65 femmes

Roger enverra les bordereaux des adhésions aux nouveaux adhérents et aux trésoriers.

- **8-Rando santé**

4 personnes ont proposé des randos pour le 1er trimestre 2021.

Pas de recherche de nouveaux animateurs pour l'instant.

- **9-Informatique**

Uniformisation des noms de fichiers

ex : 2020.12.16 CR de réunion de bureau

➔ Date + libellé (*attention de toujours conserver le même libellé*)

Action à mener (*si possible avant les prochains séjours*) : Uniformiser les supports de présentations de séjours.

- **10-Bénévolat**

Commencer à remplir, de façon manuscrite ou informatique, le tableau des heures de bénévolat à partir du 1er janvier 2021.

On fera un premier bilan lors de la prochaine réunion.

- **11-Questions diverses**

Une personne de Villefranche demande à participer à une rando santé comme observateur avant une formation qu'il doit suivre fin février 2021.

Roger propose le lundi 4 janvier 2021 « Chaponost » ou le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 « Fort de Francheville ».

Luc enverra cette proposition à l'intéressé.

Suite au changement d'adresse du siège, demande-t-on un suivi de courrier auprès de la poste ?

➔ Non, nous irons chercher le courrier quelque temps rue Gabriel Péri

- **12- Date de la prochaine réunion**

**Mercredi 27 janvier 2021 à 13 h30**